

**AVIS D'ATTRIBUTION
CONTRAT D'OCCUPATION RELATIF À LA MISE À DISPOSITION
D'UN TERRAIN ET DE BATIMENTS
N° 7001**

Le Port autonome de Strasbourg et la société ALSACE ARMATURES SOCIETE NOUVELLE, société par actions simplifiée au capital de 150.000,00 euros, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de STRASBOURG sous le numéro 838 109 692, et dont le siège social est situé 13 rue de la Minoterie à STRASBOURG (67000), ont conclu un contrat d'occupation rép. n° 7001 du 30 avril 2026 relatif à la mise à disposition d'un terrain aménagé d'une superficie d'environ 8 435 m² et de halls industriels fermés et de bureaux de 4 527 m² situés 10 rue du Bassin de l'Industrie à Strasbourg, pour une durée de 25 ans.

Au regard des enjeux de maîtrise foncière du port du site actuellement exploité par la Société ALSACE ARMATURES dans le cadre du projet de reconfiguration de la pointe de la Minoterie à moyen terme, la relocalisation des activités de la Société ALSACE ARMATURES sur un autre site de la zone portuaire est exemptée de mesures de publicité préalable à la délivrance de titre, en application des dispositions de l'article L. 2122-1-3, 4° du code général de la propriété des personnes publiques, dont l'application est étendue au domaine privé par résolution du Conseil d'administration.

Pour toute demande de renseignement complémentaire :
Direction de la Valorisation
Tél : 03.88.21.78.01
e-mail : accueildvd@strasbourg.port.fr

Voies et délais de recours : recours contentieux devant le Tribunal administratif de Strasbourg, dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis.